

## La "Cité Saint Joseph" était en fête le 19 mars

C'est le jour anniversaire de la fête de Saint Joseph, parrain de la structure



La "Cité Saint Joseph" était en fête le 19 mars

C'est en 1936 que la famille Ecomart, propriétaire du château, de nombreuses fermes à Lasserrade et de la biscuiterie Nantaise, avait offert un vaste domaine de deux hectares situé au lieu-dit Verdier, à Plaisance, à la congrégation des "sœurs du bon et perpétuel secours", basée à Nice, pour créer un hospice, placé sous la protection de Saint-Joseph, à même d'accueillir et soigner les miséreux du territoire.

Cette philosophie de départ avait perduré longtemps avec une totale implication personnelle des religieuses sublimées par celle qui en était la pionnière, Sœur Gertrude.

Peu à peu les choses ont évolué, la commune de Plaisance s'est impliquée pour, en partenariat permettre, l'agrandissement la modernisation des bâtiments, puis par la suite le Département.

Un conseil d'administration regroupant religieuses et civils a été fondé, présidé par la Mère Supérieure de la congrégation qui conserve la totale propriété de la structure.

L'hospice de départ est devenu peu à peu Ephad Cité Saint-Joseph et, tous les ans, fête son saint patron, le 19 mars.

La journée a débuté par la traditionnelle messe célébrée par le prêtre de la paroisse de Plaisance aidé par les abbés de la résidence.

A l'issue de la messe, une procession s'est rendue à la statue de Saint Joseph pour lui rendre l'hommage habituel.

De retour à l'intérieur, suivait le verre de l'amitié accompagné par la chorale de la paroisse.

Une centaine de personnes ont dégusté un bon repas préparé par le cuisinier de la cité Romuald, comme à l'accoutumée, il n'a pas failli à sa réputation.

Une décoration printanière ornait les tables, elle avait été préparée depuis plusieurs semaines par les résidents et Violette, l'animatrice.

Cette journée de la Saint-Joseph s'est terminée en musique avec le groupe de Tarbes "Les Mirlitons" qui interprétaient des airs de refrains très connus des résidents.



20190319\_110858.jpg



20190319\_104733.jpg